



COMITÉ DE FINANCES

DATE: Le mardi 17 septembre 2013
ENDROIT: Four Points Sheraton
100, rue Rice
Edmundston, NB
HEURE: 17 h

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

Le président, Pierre Michaud, appela la réunion à l'ordre à 17 h, il souhaita la bienvenue aux membres du comité et aux membres du personnel présents.

Membres présents	
M. Pierre Michaud, président	Maire de Clair
M. Carmel St-Amand, vice-président	Maire de Saint-Léonard
Membre absent	
M. Luc St-Jarre	Représentant de DSL
Personnel présent	
François Picard	Directeur général
Jean Bourque	Directeur du Service des déchets
Maurice D'Amours	Directeur Service d'urbanisme

À la demande du comité de finances et du directeur général, le directeur du service d'urbanisme et le directeur du service des déchets furent demandés d'assister à la réunion pour la révision finale du budget qui sera présenté au conseil le 25 septembre.

2. Budget du service d'aménagement

Le directeur de la planification présenta le budget des services collaboratifs et d'aménagement régional pour 2014. Le budget passe de 45,600 \$ à 46,700 \$ en raison de l'augmentation de l'assiette fiscale de 2013.

Concernant le budget d'aménagement local, le directeur de la planification présenta le tableau de cotisation des membres pour un budget de 1 320 813 \$ ainsi que le budget de fonctionnement. Il souligne également que 3.5 emplois seront abolis par la restructuration.

Le comité de finance demanda au directeur général et au directeur de la planification de rencontrer la Communauté rurale de Saint-André et d'examiner la possibilité d'offrir à nouveau le service d'inspection, si possible avant le 25 septembre.

Concernant le service pour les lieux inesthétiques le comité demanda aux membres du personnel de continuer à évaluer de quelle façon la CSR #1 Nord-Ouest pourrait offrir le service.

.../2

3. Budget du service des déchets

Le directeur a présenté deux scénarios. Un budget équilibré à 57 \$/tonne et un budget équilibré à 63 \$/T ou le 5 \$/T additionnel permettrait de bâtir un fonds de réserve en capital.

Le directeur à également présenté l'impact des dépenses obligatoires en capital futures sur les coûts d'exploitation futurs pour justifier l'augmentation du taux la tonne à 63 \$ en 2014 et possiblement 68 \$ en 2015.

Il s'avère donc essentiel, selon de directeur, que le comité de finance évalue les possibilités d'une augmentation du taux la tonne afin de bâtir un fonds de réserve en capital pour assumer les dépenses qui seront engagées de 2015 à 2019.

Pour l'exercice financier 2014, les dépenses au budget des exploitations du service des déchets seront réduites de plus de 570 000 dollars.

Concernant la réduction des postes en raison de la restructuration, l'équivalent de six postes seront abolis pour une réduction salariale au montant de 320 854 dollars.

Le comité de finances se penchera sur le dossier et souligne l'importance d'adresser la situation avec le conseil d'administration.

4. Le directeur général

Le directeur général présenta un condensé du budget ainsi que certains tableaux pour la réunion du 25 septembre. Les tableaux concernent spécifiquement les redevances des membres aux services offerts par la CSR # 1 Nord-Ouest.

Concernant les coûts pour le service d'urbanisme et la position ferme de la province envers la CSR # 1 Nord-Ouest de respecter le règlement général (article 16 du règlement 2019-109), le directeur général demande l'autorisation au comité de finance de poursuivre les discussions avec le Ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux pour présenter un budget de transition, préparer par le directeur de la planification, facilitant une transition sur une période de deux ans pour les municipalités anciennement desservies par la Commission de la Vallée.

Le directeur général insiste et réitère auprès des instances gouvernementales que ce budget permettrait une transition plus souple pour les municipalités concernées et constituerait un bel exemple de collaboration régionale.

Étant donné les particularités de la CSR # 1 Nord-Ouest concernant les services d'aménagement et les progrès accomplis au cours des derniers mois visant l'uniformité des services pour la région, il est de l'avis du comité de finances de trouver une formule de financement acceptable et équitable, pour tous les membres et demande au directeur de poursuivre les démarches auprès du ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux.

5. Ajournement

La réunion fut ajournée par le président à 21 h 20.

.....
PIERRE MICHAUD, Président

.....
FRANÇOIS PICARD, Directeur général